TEST CACES® R485 : CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

UCFE formations conseils audits

OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ-REQUIS
Être capable d'acquérir le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur accompagnant suivant la *recommandation R485.*	Conducteurs expérimentés et préalablement formés à conduire un chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant.	- Ne pas avoir de contre-indication médicale - Compréhension du français **Veuillez préciser lors de l'inscription si la personne peut rencontrer des difficultés de compréhension lors de la réalisation des tests théorique et/ou pratique**

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 8 candidats maximum par journée de test

CATÉGORIES VISÉES ET CODES RS (FRANCE COMPÉTENCES)

Cat.	Dénomination	Code RS
1	Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (hauteur de levée de 1,20 m à 2,50 m)	RS6937
2	Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (hauteur de levée > 2,50 m)	RS6938

CONTENU DU TEST

TEST THÉORIQUE :

Le conducteur devra être capable de :

1.Démontrer ses connaissances réglementaires
- Rôles des différentes instances et organismes de prévention.
- Conditions requises pour conduire et utiliser un chariot.
- Les responsabilités du conducteur.

2. Apprécier la classification et les technologies de chariots
- Identifier les principales catégories de chariots et leurs caractéristiques.
- Connaître les différents organes, leurs technologies et fonctions.

3.Définir les principes de sécurité
- Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation.
- Identifier les risques et les facteurs d'accidents.
- Connaître les dispositifs de sécurité.
- Connaître les vérifications et opérations de maintenance.

TEST PRATIQUE :

Le conducteur devra être capable de :

1. **Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention**
2. **Effectuer les vérifications**
3. **Conduire, circuler et manœuvrer**
   - Circuler en marche avant et arrière, en virage…
   - Prendre et déposer au sol une charge palettisée.
   - Réaliser les opérations de chargement et de déchargement à quai.
   - Gerber en palettier
   - Gerber en pile
   - Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées dans l'exercice.
4. **Effectuer les vérifications et opérations de maintenance**

DURÉE	LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES
Max 7 heures . **1 UT = 1 heure** **- Théorie : 1 UT** **- Pratique : Max 6 UT** *(0,75 UT / Test pratique)*	- En centre. - En entreprise.	- Examen théorique par test écrit (QCM, note éliminatoire). - Examen pratique. - Résultat minimum : 70% de bonnes réponses.

PÉDAGOGIE

Pour le test en entreprise (renseigner au préalable la convention de mise à disposition) :
- Le test théorique se déroulera : dans une salle de formation équipée et adaptée (absence de va et vient, calme, tables et chaises en nombre suffisant).
- Le test pratique se déroulera conformément aux dispositions de la recommandation R485.
-

Tests en entreprise : voir convention de mise à disposition

VALIDATION DES ACQUIS	ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR
Un « Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité » CACES® sera délivré au stagiaire, permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite. *Une mise à niveau vous sera proposée en cas d'échec.*	- E.P.I. nécessaires pour la partie pratique (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention…). - Une pièce d'identité.

Renouvellement du CACES® tous les 5 ans.